

D.Trump a été investi et les caricatures affluent, les manifestations aussi. Dès sa prise de fonction, il a commencé à mettre en œuvre ce qu'il avait dit. Nos politiques devraient se rappeler que promettre c'est tenir et c'est pourquoi François Fillon pourra difficilement infléchir son programme qui l'a fait gagner aux primaires de la droite et du centre. En particulier, ce ne sont pas ceux qui l'ont combattu à droite qui peuvent prétendre imposer leur programme alors qu'ils ont perdu.

Concernant la défense, curieusement François Fillon commence à restreindre les conditions de reconstruction d'une défense nationale en rejetant la proposition défendue par une partie des experts de défense : sortir du pacte de stabilité (Cf. [Le Monde du 22 janvier 2017](#)). Cette position est regrettable, difficilement explicable et il est déjà permis de douter de l'effort de défense promis par François Fillon. Après tout, il a mis en œuvre sous la présidence Sarkozy la réduction des forces armées.

Quant à la gauche, le résultat de ce soir montre le « gauchissement » de cette partie des électeurs. Les cartes sont maintenant presque distribuées et les programmes vont cependant permettre aux uns et aux autres de se positionner en vue de l'élection présidentielle. Il est d'ailleurs peu vraisemblable que l'ancien Premier ministre Valls soit le représentant de la gauche socialiste.

Il n'en reste pas moins que la société telle qu'elle a été relatée par le Monde cette semaine est particulièrement inquiétante et montre les errements de notre société auxquels voudraient bien répondre nos politiques.

Ainsi, des gendarmes arrêtent des « sans papiers » chez Emmaüs en application de la loi (Cf. [France 3](#)). Le préfet les fait libérer. Si les représentants de l'ordre ne peuvent pas exercer leurs missions, comment croire qu'ils vont s'engager dans la défense des institutions en cas de besoin ?

La loi votée par le parlement est subordonnée d'une manière croissante à un « droit » de solidarité dont on peut se demander jusqu'à où il peut aller comme d'autres « droits » revendiquer ça et là. Dans ce cas, se pose toujours les problèmes de l'immigration et de l'engagement de citoyens français contre la loi votée par les représentants du peuple. Celui qui ne respecte pas la loi ne doit-il pas être condamné ? Pourquoi d'ailleurs en cas d'impunité respecter d'autres lois ?

Disons-le clairement. Si la loi est à géométrie variable et que finalement elle n'est valable que pour ceux qui veulent bien l'appliquer, notre société sera confrontée tôt ou tard au chaos et à un questionnement sur le rétablissement de l'ordre. Pour la gauche comme pour la droite, l'égalité de tous devant la loi et son application sont des conditions pour une société démocratique. Or, cela est donc de moins en moins vrai. La première réaction d'une partie des électeurs sera sans aucun doute un vote clivant... comme aux Etats-Unis entre ceux qui veulent une société ordonnée et une société où les libertés et des droits autoproclamés priment sur son fonctionnement. Les élections de mai 2017 seront à ce titre révélateur avec la configuration qui se dessine.

Quant à avoir une société en ordre (Cf. [Le baromètre annuel de la confiance politique réalisé](#)

[par le Cevipof en janvier 2017](#)), 17% des sondés, chiffre stable, souhaitent que l'armée dirige le pays. Rassurons-nous, elle n'y tient pas !